

Date de mise à jour : 18 mai 2021

INTITULE DU POSTE : CHARGÉ(E) DE MISSION EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	CATEGORIE : professeur du 2 nd degré. Poste ouvert aux contractuel(le)s : NON
INTITULE DU RECRUTEUR : rectorat de l'académie de Versailles	ORGANISME DE RATTACHEMENT : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
DOMAINE FONCTIONNEL : Education Artistique et Culturelle	EMPLOI TYPE* : Décharge complète de service * REME, REFERENS, BIBLIOPHIL
DATE DE DISPONIBILITE : 01.09.2021	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Guyancourt (personnel itinérant)
DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR : L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95). Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près de 1 100 000 élèves dans les premier et second degrés, soit 9 % des effectifs scolarisés de la France, l'académie de Versailles accueille et gère près de 90 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).	

DESCRIPTIF DU POSTE : Sous la double tutelle de la Direction Académique et de la Délégation Académique à l'Action Culturelle, le/la chargé(e) de mission éducation artistique et culturelle, en articulation avec la politique académique et en faveur de sa mise en œuvre, a pour mission de (d') : 1. accompagner la mise en œuvre du parcours d'EAC de l'élève en lien étroit avec la DAAC, le DAASEN en charge du dossier de l'EAC afin de favoriser notamment l'articulation des premier et second degrés dans la mise en œuvre des orientations académiques ; 2. accompagner, avec la DAAC, le DAASEN en charge du dossier de l'EAC, les dispositifs à l'initiative des collectivités territoriales et des structures culturelles du département ; développer et suivre les partenariats dans le respect des orientations académiques ; 3. participer aux comités de pilotage de façon à favoriser la mise en œuvre académique du parcours d'EAC : réunions d'équipe élargie du réseau DAAC, groupes de travail chargés d'examiner les projets EAC du 2nd degré, commissions d'aide et de suivi des enseignements et activités artistiques, comités de pilotage académiques chargés du suivi des conventions avec les établissements culturels, ... ; 4. participer au suivi des enseignements artistiques en lien avec la DAAC, le DAASEN en charge du dossier de l'EAC et les corps d'inspection : options des lycées, CHA, classes orchestre ... ; 5. développer et accompagner les actions initiées par la DSDEN des Yvelines, dans le cadre de la politique académique, dans le champ de l'éducation artistique et culturelle ; 6. favoriser le développement des formations inter-degrés, en appui sur les formations organisées dans le second degré, en lien avec l'IEN-A et l'IEN en charge de la formation continue ; 7. participer comme personne ressource pour l'EAC aux travaux des groupes départementaux du 1^{er} degré, en lien avec l'IEN-A ;
--

8. coordonner les dispositifs départementaux dans le champ de l'EAC en lien avec la DAAC et le DAASEN en charge du dossier de l'EAC : *école et cinéma*, *collégiens au cinéma* et travailler en articulation étroite avec le professeur-relais missionné pour ce dernier dispositif ;
9. contribuer à l'information des écoles et établissements scolaires sur l'actualité de l'EAC, à la rédaction et à la diffusion de documents ressource en liaison étroite avec les services du rectorat et de la DSDEN ;
10. organiser l'appel à projets d'EAC pour le 1^{er} degré en lien avec l'IEN-A, en articulation avec l'appel à projets 2nd degré organisé par la DAAC.

SPECIFICITES DU POSTE :

Encadrement : NON

Conduite de projet : OUI

Poste logé : NON

Type de logement : Non applicable

Contraintes : déplacements fréquents en Ile-de-France, mobilisation possible en soirée

Autre : Néant

COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES

Savoirs :

- connaissance de l'éducation artistique et culturelle, de ses enjeux politiques et de son réseau

Savoir-faire :

- une capacité à l'expertise d'un contexte, d'une situation, d'un projet dans le cadre de l' EAC,
- une aptitude à rendre compte de manière synthétique et à conseiller l'autorité hiérarchique,
- une capacité d'organisation et de méthode, une maîtrise de la bureautique (Excel, Word, PowerPoint,...), des usages internet et d'outils en ligne ainsi qu'une adaptation à l'administration d'applications académiques (CINEMA, ADAGE...),

Savoir-être :

- une aptitude au travail en équipe et à la communication,

PERSONNES A CONTACTER : adresser le dossier de candidature (CV, lettre de motivation) avant le 04 juin 2021, à l'attention de :

- Monsieur le Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines
Courriel : ce.ia78.cabinet@ac-versailles.fr
- Madame la déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle,
Courriel : ce.daac@ac-versailles.fr

La commission qui statuera sur les candidatures se tiendra courant juin 2021 et sera composée de représentants de l'IA-DASEN et de la DAAC. Seuls les candidats dont le dossier a été retenu seront reçus pour un entretien qui pourra se dérouler au téléphone ou par visio conférence.

Les avis vous seront transmis par courrier ou par mail en juin 2021.